

ÉDITO

Pour une rentrée dans l'action ! Bonnes vacances à toutes et à tous !

Cette année 2017-2018 a vu beaucoup de luttes sociales : les lycéen.ne.s, étudiant.e.s et universitaires contre le dispositif désastreux Parcoursup, les cheminots pour le service public et la défense de leur statut, les fonctionnaires pour leur pouvoir d'achat et des effectifs correspondant aux besoins, les retraité.e.s contre les ponctions à répétition sur leur pension, les personnels des Ehpad pour s'occuper des personnes âgées dépendantes dans des conditions décentes...

Le gouvernement adopte la technique utilisée depuis Sarkozy, qui consiste à passer en force en traitant par le mépris les syndicats non collaborateurs et les mouvements sociaux. L'objectif est de désespérer les personnes qui luttent et surtout celles qui seraient tentées de les rejoindre, afin que les gens se disent : à quoi bon ? Les médias dominants participent à cette entreprise en traitant chaque lutte comme un match isolé, avec un début et une fin – pour la SNCF, c'est par exemple : la loi est votée, c'est fini, circulez maintenant !

Or si ces mouvements n'ont pas produit tous les résultats espérés, ils ont créé les conditions pour nous permettre de continuer car rien n'est définitivement joué ! Ainsi, le gouvernement a été obligé de bouger sur la CSG pour les plus démunis et sur les Ehpad, même si c'est insuffisant.

À tous les niveaux – primaire, collège, lycée, supérieur –, les conditions de rentrée s'annoncent catastrophiques, avec un manque de personnels pour assurer les enseignements : non-pourvoi des postes créés ou vacants avec une baisse du nombre de reçu.e.s aux concours de PE, Capes, agrégation, gel massif d'emplois dans l'enseignement supérieur... L'attaque en règle contre le statut se prépare. La banalisation du recours au contractuel.le.s montre bien que l'objectif

final est la fin du statut de fonctionnaire dans l'enseignement et le reste de la fonction publique.

Notre système de santé, qui était cité en exemple dans le monde, est dans un état alarmant, après plusieurs décennies de ces « réformes nécessaires » qui ont été infligées. Manque de médecins, d'infirmières, de lits d'hôpital, services d'urgence asphyxiés... Le SNE-SUP-FSU a d'ailleurs organisé il y a un mois (31 mai) un séminaire « Droit à la santé pour toutes et tous » (initiative réalisée du début à la fin par l'une d'entre nous, Michelle Lauton).

Enfin, nous avons pu constater combien la protection sociale, louée il n'y a pas si longtemps pour son effet protecteur au cours de la dernière crise financière, est maintenant ouvertement considérée comme coûtant un « pognon de dingue ».

La lutte contre l'augmentation de la CSG est toujours d'actualité. Quant aux projets de retraite à points et de refonte des pensions de réversion, ensemble les retraité.e.s et les actif/ve.s doivent absolument les mettre en échec. Le gouvernement, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat à la réforme des retraites, a commencé l'opération en lançant une « consultation publique » par Internet sur ce sujet et en multipliant les déclarations (ministres, haut-commissaire). Pour les retraité.e.s que nous sommes, cette technique a un air de déjà-vu : parfois elle s'est appelée « États généraux » ou « Assises nationales » et servait juste d'exutoire et d'alibi pseudo-démocratique, accumulant toutes les propositions et leur contraire, ce qui permet au gouvernement de ne retenir finalement, comme par hasard, que celles qu'il a déjà choisies.

Moralité : bonnes vacances et soyez plein d'énergie à la rentrée, nous en aurons besoin pour convaincre, pour mobiliser, pour combattre et pour gagner. ●

Hervé Lelourec

Marie-France Le Marec, SNESUP, SFR-FSU44

Militer à la retraite ? Une urgence et une nécessité !

La fin d'une vie professionnelle riche avec militantisme syndical intensif dans la formation des enseignants (FDE) conduit à s'interroger : quel investissement militant après la fin de la vie dite « active » ? Pour répondre à quels besoins ?

La réponse a été rapide pour moi. Invitée à l'AG d'automne 2016 de la section Retraité.e.s FSU, j'ai pu découvrir un secteur militant engagé, actif, conduisant de vrais débats, et surtout l'ampleur des combats à mener. Deux AG des adhérent.e.s sont prévues par la SFR44 : l'une au printemps, l'autre à l'automne. Ce sont à la fois des lieux de bilan de l'action, des lieux de définition des actions à entreprendre (pour l'AG proprement dite en matinée, avec des ateliers par petits groupes avant une plénière) mais aussi des moments de convivialité avec un repas collectif suivi d'une sortie culturelle (visite d'une exposition, Au contact de la machine, le regard d'Hélène Cayeux, photographe, sur le monde ouvrier, ou d'un lieu particulier : les marais salants de Guérande pour les dernières). Chaque syndiqué.e qui le souhaite est alors invité.e à rejoindre le collectif d'animation de la section, ce que j'ai fait immédiatement, y retrouvant deux autres militant.e.s du SNESUP avec lequel.le.s j'avais travaillé dans la FDE et bien d'autres rencontré.e.s (ou pas) dans ma vie professionnelle (collègues du SNES, du SNUIPP, et autres syndicats de la FSU).

J'ai pu alors mesurer le travail militant de ce collectif fédéral FSU (une vingtaine de camarades, présent.e.s depuis peu ou depuis quelques années, ou depuis dix ou quinze ans). Il se réunit une fois par mois environ. Nous poursuivons plusieurs objectifs :

- analyser les mesures relatives à la situation des retraité.e.s, projets et textes ministériels à partir des réalités du terrain et de nos expériences, des contextes dans lesquels nous évoluons, pour produire des positionnements syndicaux pertinents et proposer des actions adéquates ;
- informer, alerter, argumenter (par des tracts, des articles dans la presse militante) ;
- agir et intervenir dans le champ du syndicalisme des personnes retraitées à plusieurs niveaux :

- au sein de la FSU, bien sûr, pour être présent.e.s dans les luttes des actif/ve.s et susciter la solidarité avec celles des retraité.e.s ;

- au sein de l'intersyndicale 44 des retraité.e.s (CGT, FO, FSU, CFE-CGC, CFTC, Solidaires, FRG-FP, LSR), déclinaison du « groupe des 9 », un outil précieux car la plupart des actions se font dans ce cadre, ce qui démultiplie les forces militantes ; communiqués et conférences de presse (comptes-rendus dans la presse locale), présence et distribution de tracts sur les principaux marchés nantais et de proximité, interpellation des autorités ministérielles, parlementaires, préfectorale lors d'audiences (à la préfecture le 28 septembre, à la permanence de De Rugy...) pétitions, rassemblements comme le 28 septembre où nous étions nombreux à la préfecture à Nantes et aussi à Saint-Nazaire, manifestation du 15 mars avec forte mobilisation sous une pluie battante, du 22 mars, etc.

- dans d'autres collectifs de lutte ; des militant.e.s FSU sont aussi investi.e.s au sein de la FGR-FP44, au sein du Collectif nantais pour le droit à la santé et la protection sociale pour toutes et tous.

Les objets de débat abordés dans nos AG et réunions de collectif sont nombreux autour des revendications prioritaires pour le secteur visant à une qualité de vie respectueuse pour toutes et tous : défense du pouvoir d'achat, revalorisation des pensions, suppression de la CSG, défense de la Sécurité sociale, défense des services publics – santé, transport, logement, culture –, bataille idéologique contre la financiarisation des retraites et de la santé. Les besoins sont immenses. La situation des retraités, notre responsabilité première, devient critique, requiert plus que jamais la vigilance de nos syndicats, vigilance qui repose d'abord sur nos propres forces que le collectif de la SFR44 souhaite développer pour répondre aux besoins des combats actuels et à venir contre une politique qui vise à économiser l'État social, le minimiser, le libéraliser, mettre fin au système solidaire de la Sécurité sociale issu du Conseil national de la Résistance (CNR) en 1945. Il y a des combats décisifs à mener, les syndiqué.e.s retraité.e.s doivent y prendre toute leur part, car rien ne se fera sans elles et sans eux pour assurer la dignité des conditions de vie d'un quart de la population française, c'est ce que j'ai rapidement découvert dans ce nouveau travail syndical, fédéral et intersyndical ! ●

Vieillir dans la dignité*

C'est à la suite de pétitions en ligne, massivement signées, dénonçant la situation des Ehpad que le CESE s'est une nouvelle fois saisi de la question du vieillissement et de sa prise en charge et a largement voté un avis intitulé « Vieillir dans la dignité », rappelant encore une fois les besoins et les impératifs d'une politique volontariste disposant des moyens indispensables.

Le CESE avait déjà traité la question du vieillissement et de sa prise en charge, en particulier dès 2010

avec un avis sur la perte d'autonomie, et en 2014 avec un avis sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. Si les orientations de ce dernier avait été accueillies favorablement, le CESE s'inquiétait toutefois des incertitudes pesant sur le financement de la perte d'autonomie. La crise des Ehpad avec la réforme de leur tarification montre combien ces inquiétudes étaient justifiées ; comme l'écrit l'avis, « les Ehpad sont devenus les lieux d'accueil d'une population en perte d'autonomie plus nombreuse et dont les besoins mé-

dicaux sont de plus en plus importants. La crise actuelle montre que les modalités de leurs financements ne leur permettent pas de faire face à ces évolutions ». Cette crise ne peut toutefois pas être isolée des difficultés de notre système de santé : elle est un miroir grossissant de ses limites. Et le CESE considère qu'il faut sans tarder construire une réponse globale, articulant dans une approche décloisonnée le médical, le social et le médico-social.

Les préconisations du CESE sont regroupées en trois grands ensembles. D'abord « *prévenir, anticiper et financer la perte d'autonomie* » : il s'agit de faire de la prévention « *un acte fort tout au long de la vie* », en particulier au travail ; mais aussi mobiliser les acteurs et repérer les besoins non financés. Surtout, le CESE, regrettant que le débat sur la création d'un « *cinquième risque* » ait été abandonné, préconise à la fois d'organiser une conférence des financeurs et « *d'ouvrir sans tarder un large débat public sur les sources de financement de la prise en charge collective de la perte d'autonomie* ».

Le second ensemble vise à « *adapter l'offre d'hébergement et de services aux besoins et aux attentes* » : il s'agit à la fois de réduire les inégalités entre les territoires, de revoir les critères de financement des Ehpad pour tenir compte de leurs difficultés spécifiques, revaloriser le tarif soins, encourager financièrement les innovations mais aussi soutenir les solutions alternatives, notamment le maintien à domicile et une meilleure prise en compte des aidants et aidantes.

Enfin, le dernier ensemble, intitulé « *Travailler ensemble autrement pour répondre aux exigences d'un accueil global et digne* » porte, d'une part, sur les personnels des



Ehpad, leurs conditions de travail, leur qualification et leur recrutement, et d'autre part, sur la place des Ehpad dans les territoires et leur articulation avec leurs partenaires. On y trouve par exemple la proposition de construire des parcours coordonnés « *qui intègrent les différentes étapes du vieillissement* », ou celle de « *rendre immédiatement opposable une norme minimale d'encadrement « au chevet » par patient.*

Des propositions qui sont de nature à assurer une réponse aux besoins croissants et à servir de points d'appui aux actions à mener. ●

Gérard Aschieri

* Nous publions ce texte de Gérard Aschieri extrait de FSU@cese (n° 18, juin 2018).

www.lecese.fr/travaux-publies/vieillir-dans-la-dignite

Colloque Mai 68 et le SNESUP

Nous publions ci-dessous les impressions d'Hervé Lelourec, présent au colloque de Roubaix. Le compte-rendu sera mis en ligne sur le site dès que possible.

J'ai passé mon bac en juillet 1968 à Pau. Le colloque sur Mai 68 en ouverture du dernier congrès du SNESUP m'a remis en mémoire l'ambiance qui régnait, ce sentiment de fin d'un vieux monde oppressant et de nouveau monde à créer de toutes pièces, les assemblées générales où chacun.e osait apporter sa contribution, même et surtout la plus utopique. Les intervenant.e.s du colloque, qui enseignaient à l'université, ont alterné anecdotes éclairantes et tentatives d'écrire déjà l'Histoire – mais parfois la subjectivité reprenait le dessus. J'ai aimé les rappels sur le rôle des femmes pendant les « événements » et la place des événements dans l'histoire du féminisme, car c'est une question à laquelle je n'avais pas pensé ! Enfin, dernière remarque : on fait souvent référence au programme du Conseil national de la Résistance (CNR) comme marqueur de nos luttes sociales et des principes qui nous guident ; il faut aussi prendre pour référence les idées agitées autour de la période Mai 68 : c'est là par exemple qu'est née l'idée de s'opposer à la sélection ; c'est aussi là que la démocratie et la collégialité ont pu s'imposer à l'université. Les initiateurs de commémorations hypocrites ne nous feront pas oublier qu'ils sont en train de détruire ces acquis systématiquement.

Hervé Lelourec

Rencontres avec les député.e.s

LOIRE-ATLANTIQUE

Le 25 juin, l'intersyndicale (CGT, FSU, FO, CFCT, CFE-CGC, FGR, Solidaires et LSR) des retraité.e.s de Loire-Atlantique était reçue par Sarah El Haïry, députée et porte-parole nationale du MoDem. Il s'agissait de rappeler que la vive colère des retraité.e.s était intacte après les différentes grandes manifestations de cette année contre la hausse de la CSG de 25 % et le gel des pensions, et de remettre les pétitions très largement signées sur les marchés. De nombreux points ont été abordés (attaques contre le pouvoir d'achat, les services publics, la situation des Ehpad...). Le constat des difficultés était partagé, mais Mme El Haïry appartient à la majorité présidentielle dont elle assume les choix globalement et, sur le versant « social » qui n'émerge pas, elle voit son action comme une bataille d'amendements. En vain, tels que ceux proposés pour exempter de l'augmentation de la CSG les contribuables exonérés de taxe d'habitation, ou pour prendre pour base la retraite moyenne – autour de 1 370 euros brut – au lieu des 1 200 pour l'augmentation de la CSG. Un engagement est pris : se battre contre la suppression de la pension de réversion... à moins d'un autre dispositif compensatoire !

Marie France Le Marec

VAL-DE-MARNE

Dans le Val-de-Marne, dans une démarche intersyndicale, la SFR-FSU a participé dans trois circonscriptions à des rencontres avec des député.e.s LREM. Avec quasiment les mêmes formules, ils ont justifié la hausse de la CSG et refusé notre demande de collectif budgétaire. Les délégations ont aussi constaté leur méconnaissance des modalités pratiques de mise en œuvre des nouveaux taux (basés sur le revenu fiscal de référence du foyer et non sur les revenus du ou de la retraité.e). Il est à noter que l'un des députés renvoie au débat de la prochaine loi de finances la possibilité de revoir les mécanismes de mise en œuvre des taux de la CSG sans vouloir envisager la remise en cause de cette « contribution ». Pire, il a fait naître des inquiétudes en évoquant la nécessité de « *revoir le financement de la protection sociale* ».

Autant de raisons pour nos organisations de poursuivre information et mobilisation des retraité.e.s contre les projets gouvernementaux tant sur l'assurance-maladie que sur les retraites.

Jean Amar

Retraite à points : l'arnaque

Avec une communication habile – « 1 euro cotisé rapporte le même nombre de points quel que soit le statut (privé, public...) » –, le projet de nouvelle réforme veut faire croire qu'il est juste.

- De façon sournoise, il correspond à une retraite calculée non pas sur les 6 derniers mois ni sur les 25 meilleures années, mais sur la moyenne de l'ensemble de la vie, donc forcément désavantageuse par rapport à l'existant.
- En réalité, il va déjà pénaliser les femmes et plus généralement celles et ceux qui, pour une raison ou une autre, auront eu des interruptions d'activité. L'attaque simultanée sur les pensions de réversion, la non-prise en compte des enfants en aggraveront les effets.
- Le résultat, prévisible et bien sûr voulu, sera une nouvelle baisse des pensions et de plus en plus de personnes seront obligées de survivre avec le

minimum vieillesse, alors que les moyens existent pour augmenter la part du PIB consacrée aux retraité.e.s.

- Si cette réforme entre en vigueur, on passe à l'individualisation, et finalement à un système de capitalisation.
- Vu que le point est à valeur variable au gré des gouvernants, personne ne pourra prévoir le montant exact de sa pension et celle-ci pourra baisser sans qu'il ne soit besoin d'une énième réforme. C'est un système analogue aux fonds de pension américains ou britanniques avec le risque financier supporté intégralement par les retraité.e.s.

Le SNESUP doit expliquer, décrypter, alerter pour qu'un maximum de citoyen.ne.s prennent conscience du danger, se mobilisent et repoussent ce projet destructeur pour les retraites et pensions. ●

Motion votée à l'unanimité au congrès de Roubaix le 21 juin 2018.

**N'oubliez pas de payer votre cotisation syndicale 2017-2018.
Il en est encore temps.**

www.snesup.fr/adhesion